



## **Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques des Côtes-d'Armor CTPD du 25 mars 2011**

Monsieur le Président,

Ce CTP intervient après la publication du dernier rapport du Médiateur de la République qui nous alerte sur le « délitement de la citoyenneté », le « pacte républicain fragilisé ». Une forte proportion de Français se sent abandonnée. Le Médiateur juge le service public mal en point, il met en cause les restrictions budgétaires, le manque de personnels et de moyens. L'empilement des lois et la jungle normative opacifient l'accès des citoyens à l'information et « compliquent la tâche des exécutants ».

Pour autant, le pouvoir politique poursuit son œuvre de liquidation des services publics.

Au terme d'une nouvelle série de « CTP suppressions d'emplois » dans les départements avec son lot de forte mobilisation des personnels, la CGT Finances Publiques réaffirme sa volonté de faire de la question de l'emploi un de ses axes essentiels d'intervention.

Cette obstination à vouloir faire payer par les salariés et les plus pauvres, la facture de la crise d'un système dans lequel ils n'ont jamais eu voix au chapitre, conduit à une situation de plus en plus intolérable dans notre administration, comme dans l'ensemble des lieux de travail et dans la société en général.

Cette politique, sous le prétexte du dogme idéologique du « non remplacement d'un départ de fonctionnaire à la retraite sur deux », conduit cette année à la suppression de 31 638 postes de fonctionnaires d'Etat. Les hauts dirigeants de notre administration ont cru devoir traduire ce chiffre par 2667 suppressions à la DGFIP et imposer 27 suppressions nettes dans notre direction départementale. Notre Département aura donc perdu 53 postes budgétaires pour les deux seules années 2010 et 2011. Cela dans une situation générale où plus de 100 000 emplois de fonctionnaires d'Etat ont été détruits entre 2007 et 2010 (plus de 10 000 dans notre administration).

Cette situation cumulative, que le gouvernement veut encore accélérer, conduit dans les services à une situation intolérable, faite d'impossibilité absolue d'atteindre des objectifs toujours plus démesurés, de stress, de démoralisation, de perte de confiance, de tensions permanentes entre les personnes, de souffrances au travail, d'aggravation générale des conditions de travail et d'existence.

A cet égard, dans sa déclaration liminaire au CTPC du 6 décembre dernier, tenu sans que le Directeur général daigne y participer, la CGT avait pointé les dangers

que fait peser le choix de poursuite des suppressions d'emplois sur les missions et sur les personnels : « *Dangereux pour nos missions? Il suffit d'entendre les remontées des personnels tous cadres confondus sur l'exercice et le sens de leur travail, sur leur réalité vécue quotidiennement pour le comprendre, sur la masse des tâches qui leur sont assignées et le manque de temps pour les exercer...*

*Dangereux pour les personnels? Sans aucun doute, quand on connaît le mal être actuel des services, quand on constate la dégradation des conditions de vie au travail. Car c'est aussi cela qu'expriment les personnels lorsqu'ils se mobilisent comme ils le font depuis plusieurs mois : un ras le bol de travailler et de vivre dans des services où la priorité est donnée à l'affichage, à la réalisation des objectifs sans tenir compte de la réalité... »*

En conclusion de cette intervention, la CGT avait exigé « *l'arrêt des suppressions d'emplois et l'ouverture d'un bilan réel des charges et des besoins afin d'implanter les emplois nécessaires pour remplir pleinement l'ensemble de nos missions...il est grand temps que les agents soient entendus et que nous obtenions aujourd'hui des réponses concrètes : ça se chiffre, ça se crée, ça s'implante !* »

Le Directeur général adjoint, Président de ce CTPC s'était alors livré à de laborieuses explications relatives à l'attention portée par le Directeur général aux organisations syndicales, dont il s'était fait soit disant le porte parole. Sur les suppressions d'emplois, il s'était réfugié derrière le vote du parlement tout en indiquant que le DOS assurait la pérennité des missions.

La lutte pour l'emploi ne s'arrêtera pas :

- elle est la condition du plein accomplissement et du développement de toutes nos missions de service public
- elle est le socle incontournable d'un service de qualité à rendre aux citoyens et à la société
- elle est au cœur de l'aspiration légitime des agents de toutes catégories à travailler dans de bonnes conditions et à donner sens à leur travail.

La mobilisation continue des agents de la DGFIP ne cesse de démontrer qu'ils ne se résignent pas et maintiennent leurs revendications pour l'arrêt des suppressions d'emplois. Cette lutte de longue haleine est aussi un enjeu de société à part entière car elle conditionne l'avenir des services publics.

La DGFIP est devenue une administration moins nombreuse, avec des conditions de travail dégradées, mais en aucun cas moins coûteuse. L'argent économisé sur les C est absorbé par la croissance de la catégorie A+ de plus de 47 % et par l'augmentation du taux de la cotisation au compte d'affectation spéciale Pensions

La souffrance au travail n'est pas un mot à la mode mais une triste réalité à la DGFIP comme dans de nombreuses entreprises. Etre insatisfait de son travail et se trouver nul, ça ronge et ça peut détruire. Le rapport du député Gilles Carrez est au cœur des conversations. L'alerte est donnée à la DGFIP pour éviter le « syndrome France Telecom ». Pourtant, les causes des souffrances sont bien connues : les réformes successives qui désorganisent les services, désorientent les agents, combinées aux suppressions massives d'emplois, aboutissent à cette

situation très dégradée. La DG sait qu'elle marche sur des oeufs et a dit vouloir faire baisser la pression sur les indicateurs.

La Direction générale a été contrainte d'ouvrir le dossier conditions de vie au travail il y a maintenant deux ans. Pressée par l'environnement extérieur et les drames du travail qui se sont succédés, informée par son réseau de la montée du mal être dans les services, mise fortement en cause par les agents avec leurs organisations syndicales pour sa responsabilité dans la dégradation de la situation, elle a du se résigner à un aveu de taille : le mal être, la souffrance au travail ça existe, ça grandit à la DGFIP et ce n'est pas l'apanage de quelques individus fragilisés.

Tentée un moment par le traitement individuel d'adaptabilité (*stages de gestion du stress par exemple*) , l'administration a du vite remballer ses intentions et admettre l'idée que ce n'est pas à l'homme de s'adapter au travail mais au travail de s'adapter à l'homme.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers a été mandaté par la direction générale pour réaliser une étude sur les conditions de travail à la DGFIP . Le 28 janvier dernier, un point d'étape sur les résultats bruts de cette étude confirme une "intensification du travail " qui a 5 sources principales : " les réorganisations, l'accumulation de tâches nouvelles, les notes incessantes longues et complexes, la hausse des objectifs et la baisse des effectifs "

Le CNAM souligne également que "la transformation du travail induite par la volonté d'atteindre les objectifs peut dégrader la qualité du service rendu, un bon indicateur ne signifie pas nécessairement un bon travail, l'indicateur ne rend pas compte du travail effectué, l'indicateur n'est pas utile et fait perdre du temps ". Le CNAM indique que de cette pression sur le métier par l'indicateur s'ensuivent des pratiques de hiérarchisation des tâches et de manipulation des indicateurs.

L'individualisation et la mise en concurrence des agents ne fait qu'aggraver ce mal-être au travail : Chaque année qui passe fait la démonstration du caractère injuste, inéquitable et incohérent du système d'évaluation/notation. L'objectif est de laminer toujours plus les droits et garanties des personnels, d'isoler les agents, de les mettre en concurrence au nom de la recherche de leur productivité maximum. L'entretien d'évaluation est un des outils essentiel mis en place par l'administration dans la conduite de ses réformes. Dans son esprit, il traduit l'adhésion des agents aux projets gouvernementaux par leur participation à ce simulacre de dialogue professionnel et leur soumission à ses projets au travers d'objectifs individuels non négociables. La CGT Finances publiques se prononce contre tout système d'évaluation/notation tel que mis en place par le décret du 29 avril 2002, encore aggravé par celui du 17 septembre 2007.

Les conditions de vie au travail c'est le quotidien ! Et ce quotidien est en constante dégradation. Il est à l'origine du mal être individuel et collectif des agents. De multiples enquêtes et questionnaires attestent de ces réalités. Il est temps de mettre en œuvre les remèdes. Et il n'est pas de meilleurs prescripteurs que les agents qui les vivent. La phase de constat est derrière nous. Notre département n'échappe pas au malaise grandissant. C'est notre administration qui est malade.

Malade d'un dogmatisme politique qui relègue les agents au rang de stock de marchandises, non réparables mais jetables.

Aujourd'hui, nous prenons date pour vous rappeler solennellement, Monsieur le Président, que vous êtes personnellement responsable devant la loi de la santé physique et mentale des personnels placés sous votre autorité.

Vous ne pouvez plus vous retrancher derrière les orientations politiques définies par la Direction Générale ou le Ministre pour vous exonérer de l'obligation de sécurité de résultat qui vous incombe en matière de bien être au travail dans les services dont vous avez la charge.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, de vous exprimer publiquement devant les personnels pour les informer des mesures que vous comptez mettre en place pour assumer vos responsabilités.

Si tel n'était pas le cas, et si un accident majeur venait à survenir, ce que personne ne souhaite bien entendu, la CGT affirme également de manière tout à fait solennelle qu'elle mettra tout en œuvre pour mettre en évidence et faire reconnaître votre faute inexcusable.

Enfin, pour faire le lien avec les points inscrits à l'ordre du jour de ce CTP, nous voulons souligner que la diminution drastique des ressources budgétaires prévue en 2011 dans notre direction ne peut que contribuer à dégrader davantage les conditions de vie au travail des agents et le plein exercice de nos missions.